

latransalpine

COMITÉ POUR LA LIAISON EUROPÉENNE TRANSALPINE LYON-TURIN

dernière minute

Communiqué de presse

Lyon, le 15/09/2011

LA TRANSALPINE LYON-TURIN VOIT LE BOUT DU TUNNEL !

Une phase décisive se joue aujourd'hui pour la liaison européenne Transalpine Lyon-Turin. Plusieurs étapes importantes ont en effet été franchies ou sont en passe de l'être :

- la réalisation des descenderies, côté français, est achevée et le percement d'une galerie en Italie vient - après moult rebondissements - de commencer : les travaux de la galerie de La Maddalena ont débuté fin juin ;
- le nouveau tracé de la ligne ferroviaire en Val de Suse a été approuvé, après des années de concertation, le 4 août dernier ;
- la répartition de l'investissement entre la France et l'Italie fait actuellement l'objet de négociations entre la France et l'Italie.

Ces avancées relancent la réalisation d'un programme qui va générer 6 000 à 10 000 emplois pour les dix ans à venir, dont les trois quarts en France. À plus long terme, la Transalpine Lyon-Turin doit conforter et développer une dynamique d'échanges déjà bien installée entre les deux pays, chiffrée entre 60 et 70 Md € par an.

La signature de l'avenant au Traité de Turin : déterminante

Si le Traité de Turin de 2001 actait le principe de réalisation du programme, l'avenant en fixera les modalités, notamment financières. Il fait aujourd'hui l'objet de négociations entre la France et l'Italie. L'accord que trouveront les deux pays permettra :

- de lancer les travaux de percement du nouveau tunnel franco-italien, de Saint-Jean-de-Maurienne à Suse (57 km), fin 2013 ;
- d'obtenir le financement de l'Union européenne. Celle-ci s'est en effet engagée à le cofinancer à condition, bien sûr, que la contribution financière des deux pays concernés soit clairement déterminée et entérinée.

*L'Union européenne s'est engagée à financer à hauteur de 27 % la partie internationale du programme - le tunnel de base - dont une première tranche de 671,8 M€, d'ici à 2013, sous trois conditions. Les deux premières, liées à l'avancement du projet en Italie - définition du tracé et démarrage des travaux - ont été satisfaites. La dernière concerne la signature de l'avenant au Traité de Turin avant la fin du mois de **septembre 2011**. En l'absence de cet avenant, les États encourent le risque de perdre le bénéfice de la subvention européenne.*

Le budget de réalisation du tunnel international, de Saint-Jean-de-Maurienne à Suse, s'élève à 8,5 Md€. **Son financement est d'autant plus supportable qu'il est étalé sur dix à douze ans et que l'Europe se range aux côtés de la France et de l'Italie pour l'assumer.** Ainsi, l'engagement de la France, pour la période 2013-2025, sera inférieur à 3 Md€, soit 250 à 300 M€ par an.

Un relais de croissance indispensable

L'Italie du nord est une des régions les plus peuplées et les plus développées d'Europe. Elle sera reliée à l'Allemagne *via* trois tunnels ferroviaires de haute capacité (Brenner, Lötschberg et Gothard). Peut-on, dans le contexte actuel, continuer à servir les échanges franco-italiens avec la seule ligne historique du Mont-Cenis, inaugurée en 1871 ? Souhaite-t-on maintenir la situation actuelle dans laquelle 85 % des échanges franco-italiens s'opèrent par la route et 3 millions de poids lourds franchissent les Alpes chaque année à Vintimille et aux tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus ?

En facilitant ces échanges, la liaison Transalpine constitue un programme stratégique. Et le tunnel de base est son bras armé : à lui seul, il offre **un parcours efficace à faible déclivité pour le fret** et permet de gagner, en toute sécurité, 45 minutes de trajet sur l'ensemble des liaisons voyageurs entre la France et l'Italie.

Les négociations en cours portent essentiellement sur la répartition du financement et la date de lancement. Après 20 années d'études, 10 années de travaux préparatoires, il serait incompréhensible que les deux gouvernements ne soient pas au rendez-vous !

Les échanges franco-italiens en chiffres

Pour l'Italie, la France est le deuxième investisseur étranger et le deuxième employeur étranger, après les entreprises américaines.

Pour la France, l'Italie constitue le deuxième client, après l'Allemagne, et son troisième fournisseur.

59,2 Md € : c'est le montant des échanges franco-italiens en 2009, année de crise, soit 28,2 Md€ d'exportations françaises et 31 Md€ d'importations en provenance d'Italie. Le montant moyen des échanges s'élevait à 70 Md € sur les dernières années.

8,5 Md € : c'est la valeur des échanges effectués avec l'Italie pour la seule région Rhône-Alpes en 2009. Plus de 11 Md € en moyenne ont été enregistrés ces dernières années.

Contact :

Comité pour la Transalpine - Marc LAVEDRINE – Délégué général - www.transalpine.com – info@transalpine.com – Tél. : (0)4 26 73 51 57